



DÉLIBÉRATION

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRESENCE DU LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

Noms des Conseillers	Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6 ^e	
Monsieur Jean-Charles BOSSARD Premier Adjoint au Maire	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN Adjointe au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Madame Marielle de SARNEZ Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Monsieur Alexandre VESPERINI Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Madame Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère d'Arrondissement	
Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur Bertrand PAVLIK Conseiller d'Arrondissement	
Monsieur Andrea BEGO GHINA Conseiller d'Arrondissement	
Madame Juliette RAOUL-DUVAL Conseillère d'Arrondissement	



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du lundi 10 septembre 2018**

Le lundi 10 septembre deux mille dix-huit à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mardi 4 septembre deux mille dix-huit qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf. : 062018028

Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf. : 062018029

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 19 juin 2018.

3- Réf. : DAC-2018-347Subvention (1.745.000 euros) et avenant avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (1^{er}).**4- Réf. : DJS-2018-204**Subvention (4.500 euros), au titre de la Jeunesse, à l'association L'Esprit Jazz (6^e).**5- Réf. : DDCT-2018-52**Subventions Fonds du Maire du 6^e arrondissement (34.005 euros) à quatre associations (6^e).**6- Réf. : DLH-2018-173**Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I et de deux centres d'hébergement de 42 places par Résidences Sociales de France.

- DLH-2018-173-1 : Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I par Résidences Sociales de France ;
- DLH-2018-173-2 : Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I - Prêts garantis par la Ville (3.236.894 euros) sollicités par Résidences Sociales de France ;
- DLH-2018-173-3 : Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 26 places par Résidences Sociales de France ;
- DLH-2018-173-4 : Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 26 places - Prêts garantis par la Ville (2.177.366 euros) sollicités par Résidences Sociales de France ;



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

- DLH-2018-173-5 : Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 16 places par Résidences Sociales de France ;
- DLH-2018-173-6 : Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 16 places - Prêts garantis par la Ville (1.826.825 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

7- Réf. : DLH-2018-238

DASES - Mobilisation d'une partie des droits de réservation de logements sociaux en faveur de projets de logements accompagnés pour des personnes en situation de handicap.

8- Réf. : DAC-2018-533

Apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Pierre Simon, 120 boulevard Saint-Germain à Paris 6^e.

9- Réf. : DVD-2018-62

Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Fixation des tarifs de redevance pour les emplacements dédiés. Prolongation des conventions d'occupation du domaine public avec les sociétés ZIPCAR, COMMUNAUTO et UBEEQO.

- DVD-2018-62-1 : Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Fixation des tarifs de redevance d'occupation temporaire du domaine public pour les emplacements dédiés ;
- DVD-2018-62-2 : Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Avenant n°1 avec la société ZIPCAR et avenants n°2 avec les sociétés COMMUNAUTO et UBEEQO aux conventions d'occupation du domaine public des stations en voirie prolongeant leur durée.

10- Réf. : DU-2018-164

Dénomination allée Sœur Emmanuelle (6^e).

11- Réf. : DU-2018-167

Dénomination allée Claude Cahun (6^e).

12- Réf. : DU-2018-170

Dénomination place Louise Catherine Breslau et Madeleine Zillhardt (6^e).

13- Réf. : DDCT-2018-130

États spéciaux d'arrondissement. Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2019.

14- Réf. : DDCT-2018-131

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2019.

15- Réf. : DDCT-2018-132

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2019.

16- Réf. : 062018032

Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 6^e arrondissement a la charge.

**DÉLIBÉRATION**

10 septembre 2018

17- Réf. : 062018030

Autorisation donnée au Maire du 6^e arrondissement de signer les conventions d'occupation temporaire des salles de la Mairie d'arrondissement.

18- Réf. : 062018031

Avenant à la convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association Institut Sainte Geneviève, relative à l'occupation permanente des locaux au sein de la Mairie.

19- Réf. : V062018033

Vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ relatif au souhait de création d'un monument ou d'une stèle faisant mémoire des animaux tués au cours des conflits du 20^e siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale.

20- Réf. : DASCO-2018-84

Lycées municipaux - Subventions (67.038 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.

21- Réf. : DASCO-2018-86

Lycées municipaux - Dotations initiales de fonctionnement 2019 (814.681 euros).

22- Réf. : DLH-2018-234

Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (70.800.557 euros) :

- DLH-2018-234-1 : Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PLAI et PLUS à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (41.971.161 euros) ;
- DLH-2018-234-2 : Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PLS à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (17.660.375 euros) ;
- DLH-2018-234-3 : Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PAM et Eco-prêts à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (11.169.021 euros).

23- Réf. : DAC-2018-761

Convention de partenariat entre les Conservatoires de la Ville de Paris et l'Orchestre de Paris.

24- Réf. : Q062018034

Question orale présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à la rentrée scolaire 2018.

25- Information annuelle sur le nombre de logements Ville de Paris orientés en 2017.

26- Affaires diverses.

* * *



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement
- Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

Secrétaire de séance :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :**1) Point n°3 - DAC-2018-347**

Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, en sa qualité de membre du Conseil d'administration de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, ne participe pas au vote.

Les élus de la majorité municipale s'abstiennent au motif que la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs doit nécessairement évoluer en diversifiant ses recettes. Ils ajoutent que le soutien de la Ville à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs ne doit pas se faire au détriment des conservatoires municipaux et souhaitent plus de mises à disposition de l'auditorium aux conservatoires des 5^e, 6^e et 7^e arrondissements.

Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, ne rejoint pas les propos des membres de la majorité municipale, souligne la qualité des offres de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, notamment au bénéfice de spectacles d'amateurs, et le succès qu'elle rencontre. Elle vote pour.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

2) Point n°7- DLH-2018-238

Les élus de la majorité municipale s'abstiennent au motif que, tout en soulignant le soutien nécessaire aux personnes en situation de handicap, le parc social du 6^e est trop peu important pour pouvoir mobiliser une partie des droits de réservation (2 attributions en 2017).

3) Point n°9 - DVD-2018-62-1

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Monsieur Olivier PASSELECO, Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjoint au Maire, Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, Madame Marie-Thérèse LACOMBE et Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseillers d'arrondissement votent contre ce projet. Après l'échec d'Autolib, il est prudent de ne pas émettre d'avis favorable sans avoir au préalable des garanties supplémentaires sur l'efficacité de ce service de véhicules partagés.

Il est également nécessaire que l'utilisation de l'espace public soit décidée en concertation avec les arrondissements.

Enfin, cette réflexion doit se faire à l'échelle de la Métropole.

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER et Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseillers d'arrondissement, s'abstiennent.

Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, comprend la nécessité d'une réflexion globale mais elle rappelle que ce service de véhicules partagés fonctionne depuis 2015, donne toute satisfaction et ne peut être mis en concurrence avec un service du type Autolib. Elle vote pour le projet.

Le projet est rejeté à la majorité.

4) Point n°13 - DDCT-2018-130

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Monsieur Olivier PASSELECO, Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjoint au Maire, Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER et Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseillers d'arrondissement s'abstiennent. Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, et Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement, votent contre, au motif qu'ils contestent la prise en compte à hauteur de 40% (dans le calcul du montant de la dotation d'animation locale) des foyers fiscaux relevant de la première tranche du revenu fiscal de référence, ce qui pénalise les habitants du 6^e.

Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, vote pour.

Le projet est rejeté à la majorité.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018 Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf. : 062018028

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Mairie, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2-Réf. : 062018029

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 19 juin 2018.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 19 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

3- Réf. : DAC-2018-347

Subvention (1.745.000 euros) et avenant avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (1^{er}).

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 0 ABSTENTION : 11 NPPV : 1

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

4- Réf. : DJS-2018-204

Subvention (4.500 euros), au titre de la Jeunesse, à l'association L'Esprit Jazz (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

5- Réf. : DDCT-2018-52

Subventions Fonds du Maire du 6^e arrondissement (34.005 euros) à quatre associations (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

6- Réf. : DLH-2018-173

Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I et de deux centres d'hébergement de 42 places par Résidences Sociales de France.

DLH-2018-173-1 : Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I par Résidences Sociales de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-173-2 : Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I - Prêts garantis par la Ville (3.236.894 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-173-3 : Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 26 places par Résidences Sociales de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-173-4 : Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 26 places - Prêts garantis par la Ville (2.177.366 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-173-5 : Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 16 places par Résidences Sociales de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-173-6 : Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 16 places - Prêts garantis par la Ville (1.826.825 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

7- Réf. : DLH-2018-238

DASES - Mobilisation d'une partie des droits de réservation de logements sociaux en faveur de projets de logements accompagnés pour des personnes en situation de handicap.

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 0 ABSTENTION : 12 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

8- Réf. : DAC-2018-533

Apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Pierre Simon, 120 boulevard Saint-Germain à Paris 6^e.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

9- Réf. : DVD-2018-62

Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Fixation des tarifs de redevance pour les emplacements dédiés. Prolongation des conventions d'occupation du domaine public avec les sociétés ZIPCAR, COMMUNAUTO et UBEEQO.

DVD-2018-62-1 : Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Fixation des tarifs de redevance d'occupation temporaire du domaine public pour les emplacements dédiés ;

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 8 ABSTENTION : 4 NPPV : 0

Le projet de délibération est rejeté à la majorité.

DVD-2018-62-2 : Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Avenant n°1 avec la société ZIPCAR et avenants n°2 avec les sociétés COMMUNAUTO et UBEEQO aux conventions d'occupation du domaine public des stations en voirie prolongeant leur durée.

VOTANTS : 13 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

10- Réf. : DU-2018-164

Dénomination allée Sœur Emmanuelle (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

11- Réf. : DU-2018-167

Dénomination allée Claude Cahun (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

12- Réf. : DU-2018-170Dénomination place Louise Catherine Breslau et Madeleine Zillhardt (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

13- Réf. : DDCT-2018-130

États spéciaux d'arrondissement. Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2019.

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 2 ABSTENTION : 10 NPPV : 0

Le projet de délibération est rejeté à la majorité.

14- Réf. : DDCT-2018-131

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2019.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

15- Réf. : DDCT-2018-132

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2019.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

16- Réf. : 062018032Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 6^e arrondissement a la charge.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

17- Réf. : 062018030Autorisation donnée au Maire du 6^e arrondissement de signer les conventions d'occupation temporaire des salles de la Mairie d'arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

18- Réf. : 062018031Avenant à la convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association Institut Sainte Geneviève, relative à l'occupation permanente des locaux au sein de la Mairie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

19- Réf. : V062018033

Vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ relatif au souhait de création d'un monument ou d'une stèle faisant mémoire des animaux tués au cours des conflits du 20^e siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale.

VOTANTS : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

20- Réf. : DASCO-2018-84

Lycées municipaux - Subventions (67.038 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

21- Réf. : DASCO-2018-86

Lycées municipaux - Dotations initiales de fonctionnement 2019 (814.681 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

22- Réf. : DLH-2018-234

Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (70.800.557 euros) :

DLH-2018-234-1 : Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PLAI et PLUS à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (41.971.161 euros) ;

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-234-2 : Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PLS à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (17.660.375 euros) ;

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DLH-2018-234-3 : Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PAM et Eco-prêts à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (11.169.021 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

23- Réf. : DAC-2018-761

Convention de partenariat entre les Conservatoires de la Ville de Paris et l'Orchestre de Paris.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

24- Réf. : Q062018034

Question orale présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à la rentrée scolaire 2018.

25- Information annuelle sur le nombre de logements Ville de Paris orientés en 2017.

26- Affaires diverses.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, informe les Conseillers que :

Ont été déposés sur table, pour information, les projets suivants :

- DASCO-2018-41G
- DASCO-2018-44G
- DASCO-2018-45G

Il communique, également, les informations suivantes :

- Le vote du Budget Participatif est ouvert depuis le vendredi 7 septembre et sera clos le dimanche 23 septembre 2018.
- Les Courses du Luxembourg 2018 se tiendront le dimanche 23 septembre 2018.
- Le CICA, ayant pour thème « les affaires scolaires », aura lieu le mercredi 26 septembre 2018, à 18h15.
- Le Conseil d'arrondissement se réunira les :
 - mardi 30 octobre 2018 à 18h30
 - mardi 27 novembre 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-071

10 septembre 2018

Désignation de Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6^e arrondissement et de Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018028 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-072****10 septembre 2018**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 19 juin 2018.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018029 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6^e arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



3065

DÉLIBÉRATION

2018-06-073

10 septembre 2018

Subvention (1.745.000 euros) et avenant avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (1^{er}).

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DAC.2018-347 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité des votants avec 1 voix pour (Juliette RAOUL-DUVAL), 11 abstentions (Jean-Pierre LECOQ, Jean-Charles BOSSARD, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Arielle BEAUCAMPS, Marielle de SARNEZ, Marie-Thérèse LACOMBE, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Bertrand PAVLIK, Andrea BEGO-GHINA) et 1 NNPV (Alexandre VESPERINI).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-074

10 septembre 2018

Subvention (4.500 euros), au titre de la Jeunesse, à l'association L'Esprit Jazz (6^e).

Vu le rapport présenté par Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire ;

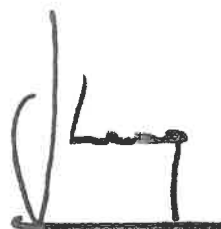
Examen du projet de délibération **DJS.2018-204** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-075

10 septembre 2018

Subventions Fonds du Maire du 6^e arrondissement (34.005 euros) à quatre associations (6^e).

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DDCT.2018-52 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-076****10 septembre 2018**

Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I par Résidences Sociales de France.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-173-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-077

10 septembre 2018

Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'une résidence sociale comportant 21 logements PLA-I - Prêts garantis par la Ville (3.236.894 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-173-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-078

10 septembre 2018

Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 26 places par Résidences Sociales de France.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

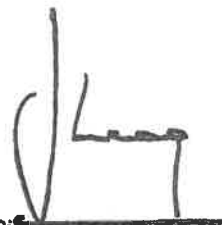
Examen du projet de délibération DLH.2018-173-3 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-079

10 septembre 2018

Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 26 places - Prêts garantis par la Ville (2.177.366 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-173-4 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-080

10 septembre 2018

Réalisation 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un programme de création d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 16 places par Résidences Sociales de France.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-173-5 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-081****10 septembre 2018**

Création 110-110 bis rue de Vaugirard (6^e) d'un centre d'hébergement et de stabilisation comportant 16 places - Prêts garantis par la Ville (1.826.825 euros) sollicités par Résidences Sociales de France.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-173-6 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-082

10 septembre 2018

DASES - Mobilisation d'une partie des droits de réservation de logements sociaux en faveur de projets de logements accompagnés pour des personnes en situation de handicap.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-238 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 1 voix pour (Juliette RAOUL-DUVAL) et 12 abstentions (Jean-Pierre LECOQ, Jean-Charles BOSSARD, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Arielle BEAUCAMPS, Marielle de SARNEZ, Alexandre VESPERINI, Marie-Thérèse LACOMBE, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Bertrand PAVLIK, Andrea BEGOGHINA).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-083

10 septembre 2018

Apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Pierre Simon, 120 boulevard Saint-Germain à Paris 6^e.

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

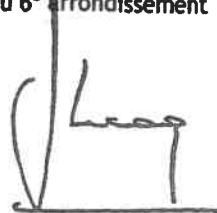
Examen du projet de délibération DAC.2018-533 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-084**

10 septembre 2018

Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Fixation des tarifs de redevance d'occupation temporaire du domaine public pour les emplacements dédiés.

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e ;

Examen du projet de délibération DVD.2018-62-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis défavorable est donné à la majorité avec 1 voix pour (Juliette RAOUL-DUVAL) 8 voix contre (Jean-Pierre LECOQ, Jean-Charles BOSSARD, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Marielle de SARNEZ, Marie-Thérèse LACOMBE, Andréa BEGO-GHINA) et 4 abstentions (Arielle BEAUCAMPS, Alexandre VESPERINI, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Bertrand PAVLIK).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-085

10 septembre 2018

Développement du service de véhicules partagés (SVP) à Paris. Avenant n°1 avec la société ZIPCAR et avenants n°2 avec les sociétés COMMUNAUTO et UBEEQO aux conventions d'occupation du domaine public des stations en voirie prolongeant leur durée.

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e ;

Examen du projet de délibération DVD.2018-62-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 9 voix pour (Jean-Pierre LECOQ, Jean-Charles BOSSARD, Chantal LAMBERT-BURENS, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Arielle BEAUCAMPS, Marielle de SARNEZ, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Andrea BEGO-GHINA, Juliette RAOUL-DUVAL) et 4 abstentions (Olivier PASSELECQ, Alexandre VESPERINI, Marie-Thérèse LACOMBE, Bertrand PAVLIK).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-086

10 septembre 2018

Dénomination allée Sœur Emmanuelle (6^e).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DU.2018-164 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-087

10 septembre 2018

Dénomination allée Claude Cahun (6^e).

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DU.2018-167 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-088**

10 septembre 2018

Dénomination place Louise Catherine Breslau et Madeleine Zillhardt (6^e).Vu le rapport présenté par Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER,
Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération DU.2018-170 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de
Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-089

10 septembre 2018

États spéciaux d'arrondissement. Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2019.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DDCT.2018-130 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis défavorable est donné à la majorité avec 1 voix pour (Juliette RAOUL-DUVAL), 2 voix contre (Alexandre VESPERINI, Andréa BEGO-GHINA) et 10 abstentions (Jean-Pierre LECOQ, Jean-Charles BOSSARD, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECO, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Arielle BEAUCAMPS, Marielle de SARNEZ, Marie-Thérèse LACOMBE, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Bertrand PAVLIK).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-090****10 septembre 2018****États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2019.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DDCT.2018-131 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-091

10 septembre 2018

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2019.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DDCT.2018-132 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-092****10 septembre 2018****Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 6^e arrondissement a la charge.****Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;****Examen du projet de délibération 062018032 ;****Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;****Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.****Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.****Le Maire du 6^e arrondissement****Jean-Pierre LECOQ**



906

DÉLIBÉRATION

2018-06-093

10 septembre 2018

Autorisation donnée au Maire du 6^e arrondissement de signer les conventions d'occupation temporaire des salles de la Mairie d'arrondissement.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération 062018030 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-094**

10 septembre 2018

Avenant à la convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association Institut Sainte Geneviève, relative à l'occupation permanente des locaux au sein de la Mairie.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération 062018031 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-095

10 septembre 2018

Vœu présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris relatif au souhait de création d'un monument ou d'une stèle faisant mémoire des animaux tués au cours des conflits du 20^e siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale (V062018033).

Le Conseil du 6^e arrondissement,

Considérant le nombre important d'animaux et notamment de centaines de milliers de chevaux, chiens et oiseaux mobilisés et sacrifiés lors des conflits du 20^e siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale ;

Considérant qu'un des lieux de regroupement des chevaux était situé avenue de l'Observatoire dans les 6^e et 14^e arrondissements ;

Considérant la sensibilisation de l'opinion publique à ces faits longtemps méconnus ;

Considérant les demandes des nombreuses associations de défense des animaux et notamment de l'association « Zoopolis » ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris :

EMET LE VŒU :

Article unique : qu'un monument (ou qu'une stèle) soit érigé sur un musoir situé à l'intersection du boulevard Saint Michel et de la rue d'Assas (à proximité du jardin de l'Observatoire) en mémoire de ces animaux mobilisés et sacrifiés au 20^e siècle.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 12 voix pour (Jean-Pierre LECOQ, Jean-Charles BOSSARD, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Arielle BEAUCAMPS, Marielle de SARNEZ, Alexandre VESPERINI, Marie-Thérèse LACOMBE, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Bertrand PAVLIK, Andrea BEGO-GHINA) et 1 abstention (Juliette RAOUL-DUVAL).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-096**

10 septembre 2018

Lycées municipaux - Subventions (67.038 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e ;Examen du projet de délibération **DASCO.2018-84** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-097

10 septembre 2018

Lycées municipaux - Dotations initiales de fonctionnement 2019 (814.681 euros).

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e;

Examen du projet de délibération DASCO.2018-86 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-098**

10 septembre 2018

Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PLAI et PLUS à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (41.971.161 euros).

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-234-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-099

10 septembre 2018

Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PLS à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (17.660.375 euros).

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e;

Examen du projet de délibération DLH.2018-234-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-100**

10 septembre 2018

Renouvellement de garanties d'emprunts accordées par la Ville à divers prêts PAM et Eco-prêts à contracter par la société ELOGIE - SIEMP (11.169.021 euros).

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-234-3 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-101

10 septembre 2018

Convention de partenariat entre les Conservatoires de la Ville de Paris et l'Orchestre de Paris.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DAC.2018-761 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-102****10 septembre 2018****Question orale présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à la rentrée scolaire 2018. (Q062018034)**

Faire de Paris une ville accueillante et bienveillante pour l'ensemble des familles parisiennes et de leurs enfants, et mettre à leur disposition des services publics adaptés à leurs besoins, tel est le sens des politiques menées par la Maire de Paris qu'il s'agisse de l'accueil des tous petits, de celui dans les écoles et les collèges, ou des offres dans le domaine des loisirs, comme par exemple les ludothèques.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Paris a exprimé sa volonté d'offrir à tous ses habitants les mêmes chances, les mêmes opportunités et la même qualité de service et ce dès le plus jeune âge. Ainsi, la Ville poursuit son engagement en direction des enfants en situation de handicap pour leur accueil dans les établissements de droit commun.

Paris comme d'autres grandes villes en France (Toulouse, Rennes, Nantes, Brest, Strasbourg et Pau) fait le choix de la stabilité en maintenant l'organisation actuelle de la semaine scolaire. Les activités proposées par la Ville de Paris qui restent gratuites offrent un accès direct à certaines ressources culturelles pour des enfants dont les milieux familiaux en sont éloignés.

L'opposition municipale, en la personne de Madame Juliette Raoul-Duval, souhaite :

- Connaître les effectifs d'élèves dans les différentes écoles maternelles et primaires de l'arrondissement ainsi que les effectifs des collèges de l'arrondissement.
- Connaître les travaux effectués pour cette rentrée scolaire.

Réponse à la question orale de Juliette Raoul-Duval souhaitant connaître les effectifs d'élèves ainsi que les travaux effectués dans les différentes écoles maternelles, primaires et collèges du 6^e arrondissement pour la rentrée scolaire 2018. (Q062018034)

Chère Collègue,

En réponse à vos questions :

- 1) concernant les effectifs d'élèves dans les différentes écoles maternelles, primaires et collèges du 6^e arrondissement, vous trouverez ci-dessous les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018/2019.

DÉLIBÉRATION

2018-06-102 bis

10 septembre 2018

 ❖ Pour les écoles maternelles :

Écoles	Nombre de classes	Niveau		Effectifs prévisionnels 2018-2019 (dérogations prises en compte)
Maternelle Littré	8 classes	TPS	2	2
		3 PS	24-24-20	68
		1 MS-GS	12-14	26
		1 MS-GS	6-21	27
		2 MS	28-26	54
		GS	29	29
Maternelle Madame	5 classes	PS	53	53
		MS	34	34
		GS	56	56
Maternelle St-Benoît	4 classes	TPS	5	5
		PS	25	25
		MS	29	29
		GS	36	36
Maternelle St A. des Arts	4 classes	PS	32	32
		MS	45	45
		GS	26	26



DÉLIBÉRATION

2018-06-102 ter

10 septembre 2018

❖ Pour les écoles élémentaires :

Écoles	Nombre de classes	Niveau		Effectifs prévisionnels 2018-2019 (dérogations prises en compte)	
Élémentaire Jardinot	5 classes	CP	24	24	118
		CP/CE1	21	21	
		CE2	21	21	
		CM1	26	26	
		CM2	26	26	
Élémentaire Littré	12 classes	2 CP	21-21	42	301
		CP-CE1	15-8	23	
		2 CE1	27-27	54	
		2 CE2	28-28	56	
		2 CM1	28-28	56	
		CM2-CE2	10-14	24	
		2 CM2	23-23	46	
Élémentaire Madame	10 classes	2 CP	24-24	48	250
		2 CE1	26-25	51	
		2 CE2	28-27	55	
		2 CM1	22-23	45	
		2 CM2	26-25	51	
Élémentaire St-Benoît	6 classes	CP	29	29	167
		CE1	24	24	
		CE1-CE2	14-6	20	
		CE2	23	23	
		CM1	26	26	
		CM1-CM2	10-11	21	
		CM2	24	24	
Élémentaire Vaugirard	3 classes	CE1	6	6	56
		CE2	16	16	
		CM1	13	13	
		CM2	21	21	
Total maternelles et élémentaires			1439	1439	



DÉLIBÉRATION

2018-06-102 quater

10 septembre 2018

❖ Pour les collèges :

Collège	Niveau	Effectif
Collège Montaigne	6 ^e	145
	5 ^e	125
	4 ^e	120
	3 ^e	141
Collège Prévert	6 ^e	71
	5 ^e	83 (+1 en cours)
	4 ^e	87
	3 ^e	87
Collège Prévert SEGPA	6 ^e /5 ^e	11
	4 ^e	9
	3 ^e	14
		893

2) En ce qui concerne les travaux effectués dans les mêmes établissements pour la rentrée 2018/2019, vous trouverez, ci-après, le tableau reprenant le détail des travaux effectués.

Travaux réalisés dans les établissements scolaires du 6^e arrondissement durant l'été 2018

Établissement	Libellé Opération	Montant TTC révisé
EE 12 St Benoît	Travaux préparatoires Parisculteurs	137 798,64 €
EE 12 St Benoît	Peinture du réfectoire et baguettes d'angles	6 437,71 €
EE 12 St Benoît	Réfection de la loge gardienne (peinture et meuble)	9 476,72 €
EE 12 St Benoît	Réfection du muret dans la cour	3 195,49 €
EE 6 Utré	Modernisation porte BCD donnant sur cour du fond + pose barre anti-panique sur issues secours BCD	15 412,13 €
EE 6 Utré	Remplacement du bac à graisse	16 393,27 €
EE 6 Utré	Mise en peinture des salles A27, A28, A29, A35, A36 et A37	21 915,16 €
EE 7 Jardinet	Dépose des bacs emilantés	4 067,65 €
EE 7 Jardinet	Implantation grilles protection sur skydômes	5 893,98 €
EE 7 Jardinet	Implantation grilles protection sur skydômes - échelle accès	NC
EE 7 Jardinet	Travaux d'accessibilité suivant Ad'AP	51 521,63 €
EE 7 Jardinet	Modernisation TGBT	99 594,05 €
EE 7 Jardinet	Remplacement d'une canalisation en fonte fissurée sanitaire préau	1 973,04 €
EE 7 Jardinet	Remplacement revêtement mural réfectoire	7 179,52 €
EE 7 Jardinet	Peinture hall entrée + cage escalier + couloir menant au réfectoire	13 818,44 €
EM 39 St André des Arts	Modernisation TGBT	99 594,05 €
EM 6 Utré	Création placards maçonnerie coupe-feu sur palier 3e	9 100,31 €
EM 16 St Benoît	Reprise du sol de cour	NC
GS Utré	Installation visiophone loge	2 200,18 €
GS Utré	Remplacement de la porte du local poubelles	4 920,76 €
Collège Jacques Prévert	Remplacement du Bac à graisse	31 634,32 €
Collège Jacques Prévert	Réfection des peintures salles de classes, foyer élèves et des circulations bât C - Tr 1/2	29 945,57 €
SEGPA Prévert	Modernisation des menuiseries - Tr. 3/3	84 158,40 €
SEGPA Prévert	Peinture de divers espaces - Tr. 2/2	24 869,06 €



DÉLIBÉRATION

10 septembre 2018

Information annuelle sur le nombre de logements Ville de Paris orientés en 2017.

	F1	F2	F3	F4	F5	TOTAL
PLAI		1				
PLUS		1				
PLS						
TOTAL		2				2